



Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage national et interprofessionnel des Compagnons du Devoir
Article 17 de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018 - Salaires 2017

SIMPLIFIEZ-VOUS LA TAXE

Document uniquement réservé aux entreprises localisées dans les départements 57, 67 et 68, à retourner impérativement avant le 28 février 2018.

Gestion Analyse : R

OCTA SERVITAXE
115, boulevard Charles Arnould - CS 50043
51721 REIMS CEDEX

 servitaxe@compagnons-du-devoir.com
www.servitaxe.org

0800 94 66 99
Appel gratuit depuis un poste fixe

CABINET COMPTABLE

Référence : _____
Nom : _____
SIRET : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
Personne à contacter : _____
E-mail : _____@_____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

A remplir en cas de modification des informations ci-dessus :

SIRET : _____
NAF : _____ IDCC : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
Personne à contacter : _____
E-mail : _____@_____

Apprenti en 2017 : Oui / Non Effectif total annuel moyen (défini par l'article L1111-2 du Code du Travail) : _____

Nombre d'apprenti présent au 31/12/2017 : _____

Si votre effectif total annuel moyen calculé ci-dessus est supérieur ou égal à 250 salariés, contactez SERVITAXE au 0 800 94 66 99 (N°VERT) ou téléchargez votre bordereau sur www.servitaxe.org

TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse salariale 2017 **S=** _____,00€

Taxe d'apprentissage nette = S x 0,44 % **A=** _____,00€

MONTANT À PAYER **A=** _____,00€

EXONÉRATION

Masse salariale inférieure ou égale à 106 579€ **ET** au moins 1 apprenti présent pendant l'année.

VOUS N'AVEZ PAS À REGLER

APPRENTIS PRÉSENTS AU 31/12/2017 (joindre impérativement la copie du (des) contrat(s))

Si vous avez accueilli un apprenti dans votre entreprise et que celui-ci est encore présent au 31/12/2017, vous devez affecter le concours financier obligatoire au CFA d'accueil. L'OCTA SERVITAXE se charge d'informer et de reverser aux Centres de Formation d'Apprentis concernés, sur la base des éléments du tableau ci-dessous. **Si vous avez plusieurs apprentis, merci de nous communiquer la liste complète sur papier libre.**

Nom et Prénom de l'apprenti	Date du contrat		N°UAI	Nom et adresse du Centre de Formation des Apprentis	Diplôme préparé
	Début	Fin			

 Seuls les contrats d'apprentissage sont concernés

RÉPARTITION (facultatif)

Au titre de la Fraction Régionale pour l'Apprentissage (FRA) = Taxe nette (A) x 51 % ➔ **B=** _____,00€

AU TITRE DU QUOTA

Quota = A = taxe nette x 49 % ➔ **C=** _____,00€

Concours financiers obligatoires
aux CFA de vos apprentis (CFO) ➔ **D=** _____,00€

SOLDE AFFECTABLE (E = C - D) ➔ E= _____,00€

REVERSEMENTS AUX CFA (facultatif)

N°UAI	Nom et adresse de l'établissement	QUOTA

MODE DE RÈGLEMENT


- Par chèque, n° : _____
établi à l'ordre de l'OCTA SERVITAXE
- Par virement sur le compte (indiquer "TA + votre SIRET" dans le libellé)
Titulaire de Compte : OCTA AOCDTF SERVITAXE
Domiciliation : Centre d'Affaires IDF Institutions
BIC : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4025 1600 0103 6561 544
- Par mandat

DOCUMENTS À RETOURNER

- Déclaration dûment remplie
- Contrat(s) d'apprentissage
- Règlement

SIGNATURE DU FORMULAIRE


Je soussigné(e), certifie l'exactitude des informations déclarées.
Nom, date, signature et cachet de l'entreprise.

 Une question ?
Nous sommes
à votre écoute

 0800 94 66 99

Appel gratuit depuis un poste fixe

OCTA SERVITAXE
115, boulevard Charles Arnould
CS 50043 - 51721 REIMS Cedex


**Taxe d'apprentissage
à verser impérativement
avant le 28 février 2018.
Après cette date, le montant
dû sera majoré de 100 %
par le Trésor Public.**